



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION du 15 mai 2025
PV N. 27**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

- **Le Challenge U11 LACORE aura lieu le 24 Mai 2025 à AIXE SUR /VIENNE.**
- **Les Challenges Boucher et Cailleton en U13 et le Challenge Villedieu en U11 se joueront le Samedi 7 JUIN 2025 à AIXE SUR VIENNE.**
- **La fête des Débutants aura lieu le 14 JUIN 2025 à Limoges BEAUBLANC.**

CATEGORIE U13

Amendes :

Match n° 53615.1 US NANTIAT LAF U13 D2 B du 10.05.2025

Amende de 20€, feuille de match non informatisée.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Match N° 53979.1 St Léonard2 – GJEFPN U13 D3 D du 10.05.2025

Amende de 20€, feuille de match non informatisée

Match N° 53887.1LAF 2 – FUN87 2 U13 D3 B du 10.05.2025

Amende de 20€ pour LAF 2, feuille de match non informatisée

Match N° 53849.1 Verneuil/Vienne 2 – Bosmie 2 U13 D3 B du 10.05.2025

La Commission,

- Constate le forfait de Bosmie.
- Enregistre le résultat suivant :
Verneuil 2 : 3 buts (3 points) – Bosmie : 0 but (-1 point)
- Débite le club de Bosmie de la somme de 30€ pour son forfait.

La Commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.

Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

CATEGORIE U11

Amendes :

U11 D1 Plateau 4 et D2 Poule B - Aureil Eyjeaux

Forfait de Aureil Eyjeaux, amende de 40€

U11 D2 Plateau 5- AS Saint Junien

Forfait de l'AS St Junien, amende de 20€

U11 D3 Poule C Plateau 3 - Groupement Val de Vienne 2

Forfait Groupement Val de Vienne 2, amende de 20€

U11 D3 Poule A Plateau 5 - Saint Priest sous Aix

Forfait Saint Priest sous Aix, amende de 20€



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U11 D3 Poule C - Limoges Landouge

Forfait de Limoges Landouge, amende de 20€

U11 D3 Poule C - Ent. Nantiat/Compreignac/ Saint Jouvent

Forfait de l'Ent. Nantiat/Compreignac/ Saint Jouvent, amende de 20€

U11 D3 Poule C Plateau A - Limoges Avenir Foot 3

Forfait de Limoges Avenir Foot 3, amende de 20€

En application du règlement des challenges : article 10 paragraphe 3, la Commission valide la qualification pour la finale LACORE du 24 mai à AIXE S/VIENNE des clubs suivants :

- CS FEYTIAT 1
- AS AIXE S/VIENNE 1
- JA ISLE 1
- LIMOGES AVENIR FOOT 1
- LIMOGES LANDOUGE 1
- FCCO 1
- USECC 1
- SC VERNEUIL S/VIENNE 1
- SA LE PALAIS S/VIENNE 1
- PAYS AREDIEN 1
- LIMOGES FOOT 1
- CA RILHAC RANCON 1
- FC BOISSEUIL 87 1
- US ST LEONARD 1
- LIMOGES BEAUBREUIL 1
- JS LAFARGE 1

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U9/U7

RAPPEL : Ne pas hésiter à créer une autre équipe avec les clubs participants au plateau afin de ne laisser personne sur la touche.

RAPPEL, maximum d'équipes engagées par club = 3.

U9 :

Rappel aux clubs :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)
- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30
- Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U7 :

FETE DES DEBUTANTS le 14 juin 2025 à Limoges BEAUBLANC :

Afin que votre club soit représenté lors de cette journée nationale, votre participation à cet évènement est indispensable, peu importe le nombre de joueurs que compte votre ou vos équipes(s). Les organisateurs, membres du District, veilleront à ce que TOUS les enfants jouent.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Rappel aux clubs :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)
- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident

U9/U7 :

Pour rappel, la bonne organisation d'un plateau demande la coopération de tous les clubs invités, et ce, dans l'intérêt des enfants afin qu'ils puissent jouer et pratiquer dans de bonnes conditions.

Si un club ne peut pas se déplacer sur un plateau, il doit IMPERATIVEMENT prévenir le club organisateur.

Si problème dans un secteur, veillez à ne pas attendre le dernier moment et à vous arranger entre équipes du même secteur.

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**

Procès-verbal validé par christian PARTHONNAUD, Vice-Président